



**Offre n°2024-08476**

## **Chargé du soutien à la création de start-up (H/F)**

**Type de contrat :** Mobilité ou CDD

**Contrat renouvelable :** Oui

**Niveau de diplôme exigé :** Bac + 5 ou équivalent

**Fonction :** Personnel des fonctions support (IT)

**Niveau d'expérience souhaité :** De 3 à 5 ans

### **A propos du centre ou de la direction fonctionnelle**

Inria est l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique. La recherche de rang mondial, l'innovation technologique et le risque entrepreneurial constituent son ADN. Au sein de 220 équipes-projets, pour la plupart communes avec les grandes universités de recherche, plus de 3 500 chercheurs et ingénieurs y explorent des voies nouvelles, souvent dans l'interdisciplinarité et en collaboration avec des partenaires industriels pour répondre à des défis ambitieux.

Institut technologique, Inria soutient la diversité des voies de l'innovation : de l'édition open source de logiciels à la création de startups technologiques (Deeptech).

Le centre Inria de l'Université de Lorraine est un des neuf centres d'Inria regroupant près de 400 personnes, réparties dans 20 équipes de recherche et 8 services d'appui à la recherche. Toutes ces équipes de recherche sont communes avec des partenaires académiques, et trois d'entre-elles sont basées à Strasbourg.

Ce centre de recherche est un acteur majeur et reconnu dans le domaine des sciences numériques. Il est au cœur d'un riche écosystème de R&D et d'innovation : PME fortement innovantes, grands groupes, start-up, incubateurs & accélérateurs, pôles de compétitivité, acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, instituts de recherche technologique.

### **Contexte et atouts du poste**

Le chargé ou la chargée de l'accompagnement des projets de start-up travaillera au sein du service Transfert, Innovation et Partenariats (STIP) du centre Inria de l'Université de Lorraine. Il / elle sera placé.e sous la responsabilité hiérarchique du chef de ce service. Le service est constitué de 4 personnes, dont les activités sont réparties sur ses différents volets d'activité (partenariats industriels, Europe, et startups).

La responsabilité fonctionnelle des STIP relève de la Direction Générale Déléguée à l'Innovation et s'exerce conformément à l'organisation de celle-ci.

### **Mission confiée**

L'ambition d'Inria est de garantir un impact économique et sociétal maximal de ses recherches en accélérant l'innovation par le transfert de ses technologies et de ses compétences, notamment par la voie de la création de start-up.

Dans cette optique, la mission du chargé ou de la chargée du soutien à la création de start-up sera de renforcer la culture et la dynamique entrepreneuriale au sein du Centre Inria de l'Université de Lorraine, de détecter les pistes de création de start-up, notamment à partir des résultats des équipes de recherche, et d'accompagner les porteurs de projets de start-up en interaction avec le dispositif Startup Studio d'Inria. Cette mission comprendra aussi un volet de promotion du dispositif Inria d'aide au montage de start-up deeptech dans le domaine du numérique, auprès des acteurs de l'écosystème local, dont les écoles d'ingénieur et filières d'enseignement, en vue d'attirer des profils entrepreneuriaux susceptibles d'initier et de porter de nouveaux projets de start-up ou de rejoindre des projets des en cours. Des actions destinées à la population des doctorants seront également conduites.

### **Principales activités**

- Sensibiliser les équipes de recherche au transfert technologique via la création d'entreprise, promouvoir la culture entrepreneuriale au sein de la communauté scientifique du centre
- Détecter, analyser et promouvoir les pistes de transfert technologique à partir des résultats des équipes de recherche
- Susciter l'émergence projets de startups technologiques et les accompagner en lien avec le Startup Studio d'Inria

- Promouvoir les opportunités de création d'entreprises technologiques auprès de l'écosystème local
- Participer aux actions Inria nationales liées à l'entrepreneuriat en lien avec le dispositif Inria Start-up Studio

## Compétences

### SAVOIRS

- Connaissance de l'entrepreneuriat par la formation ou l'expérience.
- Connaissance du paysage de la recherche et des aspects réglementaires liés à la création d'entreprises issues de la recherche académique
- Connaissance de l'écosystème local et national de la création d'entreprises
- Connaissances du marketing de l'innovation
- Connaissances et expérience dans la conception et la mise en œuvre d'animations/événements
- Anglais courant : lu, écrit, parlé.

Une expérience dans le domaine de l'accompagnement de projets de startup deeptech serait un plus.

Une expérience dans le domaine de la recherche (ex : doctorat) également.

### SAVOIR-FAIRE

- Savoir organiser des événements internes et externes de promotion de la création d'entreprise.
- Informer, accompagner et conseiller
- Travailler en équipe
- Être à l'aise avec les outils numériques et les réseaux sociaux
- Savoir fédérer autour de soi
- Animer un réseau d'entrepreneurs
- Savoir rédiger des rapports ou divers documents

## Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle

## Rémunération

Pour les fonctionnaires, selon la grille indiciaire.

Pour les contractuels et contractuelles : selon diplômes et expériences.

Poste à pourvoir par voie de détachement ou en CDD de 2 ans (éventuellement renouvelable).

## Informations générales

- **Ville** : Villers lès Nancy
- **Centre Inria** : [Centre Inria de l'Université de Lorraine](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée** : 2025-03-01
- **Durée de contrat** : 2 ans
- **Date limite pour postuler** : 2025-01-17

## Contacts

- **Équipe Inria** : STIP-NGE (DGD-I)
- **Recruteur** :  
Schaeffer Jean-philippe / [Philippe.Schaeffer@inria.fr](mailto:Philippe.Schaeffer@inria.fr)

## A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

# L'essentiel pour réussir

## SAVOIR-ÊTRE

- Sens de l'organisation et rigueur
- Être force de proposition
- Diplomatie, écoute et qualités relationnelles
- Capacité d'anticipation et de conviction
- Esprit d'initiative et curiosité d'esprit
- Savoir mener de front différents projets en même temps
- Esprit d'équipe

**Attention:** Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

## Consignes pour postuler

Nous vous remercions de candidater en ligne, en joignant votre CV et une lettre de motivation.

Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

### **Sécurité défense :**

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

### **Politique de recrutement :**

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.